Vol V MORINVILLE Alberta, 10 Avril, 1913 No. 6

LE PROGRES

M.-Eugene Chartier, Directeur "Aux Energiques l'Avenir"

VOTATION LE 17 AVRIL. CANDIDATS DU GOUVERNEMENT : Beaver River, Wilfrid Gariepy ; St-Paul, Honorable P. E. Lessard ; Grouard, Jean Leon Cote ; Ribstone, J. G. Turgeon ; St-Albert, Lucien Boudreau.

Le dossier du Gouvernement liberal merite l'appui de nos compatriotes. Unissons-nous

L'œuvre du Gouvernement Sifton pour les Classes Ouvriere et Agricole.

QUELQUES UNES DES LOIS QUE CE GOUVERNEMENT A FAIT ADOPTER.

L'IMDEMNITE AUX OUVRIERS.
LA PROTECTION DES OUVRIERS CONSTRUCTEURS
LA PROTECTION DES MIMEURS.
LES ASSURANCES.
LES EMPLOYES AUX BATTAGES.
LES ECOLES D'AGRICULTURE.
LA REGENCE PAR LE PEUPLE.

"Un état, a dit Montesquieu. un état dont les gouvernants défendent les intérêts de la masse du peuple-même combattraient-ils apparemment les puissants—est appelé à un très haut degré de prospérité."

En jetant un coup d'œil sur les travaux parlementaires de la dernière session du parlement provincial, cette phrase classique nous revient d'elle-même à la mémoire, quand nous considérons notre prochaine élection.

Certes l'analogie n'est pas seulement d'apparence. Il suffit de rappeler quelques faits pour s'en convaincre.

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la loi concernant la vente des machines agricoles et y avons vu tout l'avantage que les fermiers en retireront. Nos amis les conservateurs s'opposent à cette loi sur les hustings Ils prétentent entre autres choses qu'on ne rend pas justice aux compagnies de machines agricoles. Et ils vont jusqu'à dire que ces compagnies seront torcées de laisser la province. Il y a pourtant assez de temps que le bill est passé et ceux qui vont à Edmonton par le C.N.R. venant du Nord peuvent voir en construction l'immense édifice de l'International Harvester. Le bill n'aurait donc pas encore influencé cette puissante compagnie, comme le voudraient nos tories provinciaux. L'opposition critique aussi la dernière clause qui dit que la loi ne s'appliquera pas aux machines de seconde main. Ce sera aisé, dit-elle, pour les compagnies, elles n'auront qu'à passer une fois dans un champ, vendre quelques dollars de moins et elles pourront faire accroire à nos cultivateurs que sa marchandise est de seconde main et la loi sera ainsi évitée. Vraiment c'est penser bien peu de la classe agricole, aller croire qu'on peut "l'emplir" ainsi. Mais supposons que les fermiers paient quelques dollars de plus et insistent pour du neuf........

Deux droits ne peuvent pas exister sur la même chose. Un doit être nécessairement apparent. Les fermiers ont le véritable droit et les compagnies le droit apparent. Puisque les conservateurs, durant cette campagne électorale, ont un faible pour les comPagnies, nous leur rappelons que celle-ci ne sont en rien molestées. Ce que le gouvernement Sifton a surtout voulu a été de protéger les campagnes contre les agents sans scrupules. Toute compagnie honnête n'a pas peur de la nouvelle loi. Quoique importante, c'est assez parler de cette question

Abordons les autre bills dans l'ordre énuméré sur une autre colonne.

L'INDEMNITE AUX OUVRIERS.

Il y aura désormais plus de protection pour les ouvriers à gages. Par le "Machanics' lien" les journaliers travaillant pour des personnes insolvables ou sans conscience seront protégées. La nouvelle loi met aussi la journée de travail maxima à 8 heures. Les procédures légales dont les différends doivent êtres règlés en cour du District couterons moins chers....

LA PROTECTION DES OUVRIÈRS CONSTRUCTEURS.

Un inspecteur compétent sera envoyé pour s'assurer si les échafaudages, les supports, les échelles,,, sont en bon état et s'il le juge à propos, il pourra faire cesser tous les travaux comme dengereux pour la vie des ouvriers. Si la construction est en fer et plus de deux étages, l'entrepreneur devra mettre un plancher temporaire à chaque étage. Les excavations devront être boisées, quand elles auront atteint quatre pieds de profondeur.

LA PROTECTION DES MINEURS.

Les mineurs devront être payés deux fois le mois. Il sera interdit à tout employeur de faire travailler des enfants dans les mines. A chaque mine souterraine, il faudra des établissements de sorties et des postes de secours équippés d'une nanière tout à fait moderne. La loi ajoute que tout employeur sera responsable des accidents arrivés faute faute de précaution de sa part ou de quiconque travaillant pour lui.

LES ASSURANCES.

Toutes les affaires des compagnies d'assurances seront maintenant sous le controle de la Province. Les compagnies sont obligées pour protéger les personnes assurées et résidant dans l'Alberta, de faire des dépots proportionnés au nombre d'assurés qu'elles ont dans la Province. Si au bout de dix jourr, la personne assurée ne recoit pas son indemnite elle pourra s'adresser au gouvernement qui pourra payer à même les garanties données par la ou les compagnies incriminées.



HON. ARTHUR L. SIFTON, M.A., LL.B., D.C.L.
PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA
Candidat dans Macleod et Vermillion

EMPLOYES AUX BATTAGES.

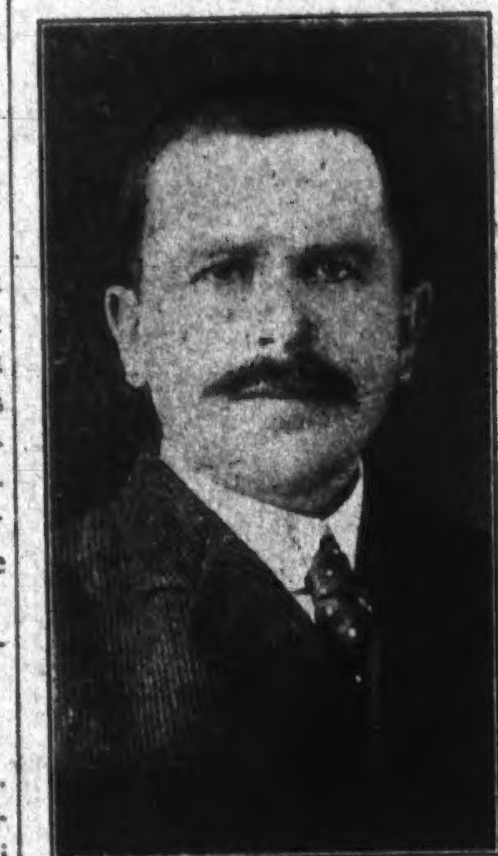
Par cette loi tout homme employé aux battages devra être payé avant n'importe quelle dette contractée par son employeur. Exemple : un cultivateur fait battre son grain par son voisin, les employés de celui-ci peuvent étae payés directement par le fermier si si l'employeur néglige de les payer. En résumé, c'est le "Mechanics' lien" dans sa première phase mais avec justice plus expéditive.

LES ECOLES D'AGRICULTURE.

La Province établira des écoles d'agriculture à ses fermes expérimentales. Le but sera d'enseigner aux jeunes gens la culture de manière à aroir le meilleur rendement possibte du sol albertain et cela selon les methodes les plus modernes. Comme supiément aux travaux faits dans ces écoles on enseignera anssi les métiers de forgerons, de menuisiers, de voituriers.....

REGENCE PAR LE PEUPLE

En résumé, c'est que toute loi pour être mise en force devra être ratifiée par le peuple. C'est dire désormais les travaux parlementaires ne peuvent être pour ainsi dire que des résolutions et que le peuple sera appelé à faire des lois de ces résolutions. Le peuple aura donc autant de pouvoir que le conseil législatif qui existe en d'autres provinces au Dominion.



LUCIEN BOUDREAU,
Candidat du Gouvernement dans St-Albert.

Pour légiférer ainsi, un gouvernement n'a pas peur de son administration. Tel est le cas pour le gouvernement Sifton. Il se présente devant l'électora avec à son crédit beaucoup de sages lois entre autres celles que nous venons de voir. La Province aura à décider jeu prochain le 17, si elle ratifié ou non ces nouvelles lois.

En pensant à toute la liberté laissée et à toute la protectiou dennée à "la masse du peuple" de cette Province, plus que jamais nous pouvous dire avec Montesquieu : "Un état dont les gouvernants défendent les intérêts de la masse du peuple-même combattraient-il apparemment les puissants—esl appelé à un très haut degré de prospérité."

Comment pourrait-il en être autrement quand c'est le peuple ici qui gère les affaires provinciales ? Comment pourrait-il ce peuple ne pas prendre ses intérêts personnels ?

ELECTEURS DE LA CAMPAGNE, ELECTEURS DE LA VILLE, RAPPELEZ-VOUS QUELLE LIBERTÉ ET QUELLE PROTECTION LE GOUVERNEMENT SIFTON VOUS MET ENTRE LES MAINS. RAPPELEZ-VOUS AUSSI QUE C'EST A L'IMAGE DE L'IDEE LIBERALE QU'A ÉTÉ CRÉÉE CETTE PROVINCE ET QUE C'EST SOUS L'IMPULSION DE LA POLITIQUE LIBERALE QUE L'ALBERTA CONTINUERA SON ÉLAN VERS LE PROGRÈS.



HON. P. E. LESSARD,
Candidat du Gouvernement dans St-Paul.

CONVENTION LIBERALE A BROSSEAU



WILFRID GARIEPY, C.R.
Candidat du gouvernement dans Beaver River

Une convention libérale des plus enthousiastes a eu lieu à Brosseau lundi le 31 mars. M. Gariépy a été choisi comme candidat du Gouvernement pour la nouvelle division électorale de Beaver River. Le joli village de Brosseau présentait pour la circonstance l'aspect d'une véritable petite ville.

Des délégués venus de toutes les parties du comté envahissaient les magasins, les maisons de pension et les places publiques.



J. L COTE,
Candidat du Gouvernement dans Grouard

Plusieurs personnes même avnient fait le voyage de Vegreville, Duvernay, Beauvallon, Warwick. etc., ponr assister à la convention la plus grande et la plus belle qu'ôn ait encore vue, dans le Nord de l'Alberta. Des représentants des journaux d'Edmonton se se déclaraient surpris de voir un tel concours d'électeurs dans un temps où les chemins sont assez défectueux et la température parfois bien inclémente.

A deux heures de l'après midi les délégués se réunissaient dans l'édifice St. Hilaire suivis d'une nombreuse escorte d'électeurs. L'assistance se composait certainement de près de deux cents personnes.

M. J. E. Thériault envoyé spécialement par l'Organisation Libérale d'Edmonton, a présidé l'assemblée et M, C. W. Smith, de Lafond, a agi comme secrétaire.

Des délégués ont d'abord déposé leur certificats et nous avons relevé avec plaisir les noms sui vants :

NOMS DES DELEGUES

BROSSEAU—M. P. A Coutu. Alphonse Brosseau et Alphonse St. Hilaire.

LAFOND—George Robinson et O. Gagné.

DOUCETTE—Joseph Belzil, Euloge Gaboury.

ASAMONT—Percy Gr Anderson et Walter Joy, E. E. Parish et A. F. Dahlstedt.

LAC ST. VINCENT—MM. Thérien et Dallaire : J. D. Bouliane, Joseph Viel, O. Coté, L. Mageau; de Boyne Lake, M. A. Gesson Harry Good, James Martin.

BRITANNIA— Fred Coykendall et Frank Coykendall.

GRANDIN—Z. Duquette, Sam Bélanger.

LAC LABICHE— Robert Ladouceur, Jos. Ladouceur, Jos. Cardinal, Jos. Lavallée.

PLAMONDONVILLE—Narcisse Ladouceur, Jos Plamondon et Albert Chevigni,

Des comités ont ensuite été formés. le Comité de Vérification se composait de Messieurs Joseph Plamondon, J. M. Deschène, P. A. Coutu, C. W. Smith, et Urbain Verreau.

Le Comité des Résolutions se se composait de Messieurs J. P. Coulter, G. G. Dunlop, Joseph Belzil, Ernest Chartrand, Sam Bélanger et Percy Anderson.

Le Comité d'Organisation était composé de Messieurs C. A. Thibaulu, Joseph Ladouceur, George Robinson, J. Huppe et Harry Çood.

Pendant que les Comités étaient à préparer leur travail les assistants anxieux d'entendre les orateùrs réclamèrent quelques discours.

Messieurs J. A. McCaffrex, J. Deschène et A. L. Hoyle adderessèrent alors la parole, expliquant tour à tour la politique libérale du Gouvernement Sifton. Ils ont ap-

(Suite à la page 4)

Lettre ouverte a M. Michener, leader des Conservateurs pour l'Alberta.

M. Edward Michener, ex.--M.P.P.
Red Deer, Alberta,

Cher Monsieur—

Il est malheureux que je n'aie pas su votre adresse plutôt : j,ai toujours été conservateur. J'ai hérité de ce parti comme de mon nom : ça me vient de mon père. Maintenant rendu à la quarantaine, il me faut, cette année, voter avec les libéraux. Ce qui suit ne vous vaut rien pour cette électionci : il est trop tard. Mais fasse le ciel que vous viviez à la prochaine et que vos amis et.... ennemis aient encore le bonheur de vous voir tenir les rênes forces des conservatrices pour la province.

Certains de vos amis se plaignent de la nouvelle rédistribution des siéges électoraux. Il y a injustice, disent-ils pour le Sud ; le le Nord et le Centre de la province, à leurs yeux, auraient trop de députés. Et il me fait peine de vous voir penser comme eux. Depuis trois ans que je suis ici, j'ai eu l'avantage de parcourir l'Alberta en tous sens et j'y ai vu que le gros de l'immigration se dirige vers la région de la Rivière-la-Paix, la vallée de l'Athabaska et dans les nouveaux comtés de Beaver River et de St. Paul. Un jour viendra et qui n'est pas éloigné du train oùnous allons qu'Edmonton sera le véritable centre de la population de la Province. Si vous n'y voyez goutte dans la profondeur et la largeur de vue dont fait preuve en la circonstance le gouvernement Sifton, mettons nous à un point de vue inférieur

Avez-vous songé à l'immensité des vieux comtés du Nord ? Avez songé qu'il était préférable pour ses électeurs qu'un député eut moins de territoire et qu'il s'occupât de toutes les parties de ce territoire que d'avoir un immense comté et ne s'occuper que de certains districts ? Là vous me comprenez : le patronage semble assez en vogue chez mes ex-amis politiques, les conservateurs. L'histoire depuis septembre 1911, en aura de bonnes à narrer.

Si je jette, maintenant un coup d'œil sur le travail de législation qui a été fait à Edmonton durant la dernière session, j'y vois que le gouvernement Sifton a fait plusieurs nouvelles lois qui rapporteront de grands fruits à l'Alberta. Je ne puis taire surtout les lois qui ont trait aux ventes de machines agricoles, aux élévateurs, aux associations coopératives, aux employés dans les mines et aux battagss... Ces différentes lois, il faut bien l'admettre, sont les fruits des travaux de politiques habitués à venir en contact avec la foule.

Cultivateurs, nous nous sommes habitués jeunes à la paix qui domine sur nos champs. Nous ne comprenons pas pourquoi l'opposition s'oppose avec tant d'ardeur à ce qui protège ceux qui ont fait notre Ouest canadien si beau.

Ordinairement aussi l'opposition fait au parlement des suggestions. Je ne vois rien de sérieux du genre dans les derniers débats parlementaires à Eamonton. N'y aurait-il que ca encore je voterais libéral. Car je sais qu'il est plus facile de critiquer que de trouver la solution aux graves questions

En nous demandant de vous élire, c'est comme si vous nous disiez : la politique des libéraux est bonne, nous en convenons mais essayez la notre, elle sera aussi bonne, Et nous les cultivateurs et les ouvriers, nous vous disons, faites preuve que votre politique sera meilleure que celle de vos adversaires les libéraux et nous serons avec vous.

Comme un de vos lieutenant la dit au parlement, rien n'est si renversant que les chiffres. Eh bien parlons d'affaires. Je ne vois pas pourquoi, la Province tournerait conservatrice sous le prétexte que les libéraux nous mènent à de continuels déficits, comme le prétendent certains des votres. Quand nous savons que pour l'année 1912, nous avons eu un surplus de $143,554,22 et par ailleurs nous savons aussi toutes les dépenses que nécessitent les débuts de toute organisation. Quand je vais au au vilage et que mon marchand me dit : "J,ai fait tant de bénéfices nets pour l'année qui vient de se terminer. Si je vois que ces béné-

(Suite à la page 3)

FEUILLETON DU "PROGRES"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(44)

Au bout d'une centaine de pas, ils se trouvèrent devant une porte revêtue de fer et qui semblait former corps avec la massive muraille de granit.

Pendant que Rama ~~et son~~ mahout allaient s'installer aux environs, en un lieu qui leur était familier, le fakir heurtait rudement avec une pierre, la porte qui sonna comme un gong.

Un Judas s'entrouvrait, encadrant une face indistincte, où luisaient, comme des breises, deux yeux de fauve.

Le fakir prononça quelques mots en langue tamoule, puis la porte s'ouvrit, toute grande, sans bruit,

Derrière la porte, nouveau couloir donnant sur un large fossé plein d'eau, qu'il fallait franchir sur un pont-levis.

Le fakir poussa quelques sifflements stridents qui firent apparaitre, dans une sorte d'échaugnette accrochée à la muraille, un second gardien.

Il parlementa comme précédemment, et bientôt la passerelle s'abaissa, avec un grand bruit de ferraille.

Les fugififs, que ce luxe de précautions et de défense intéressait et rassurait, suivaient silencieusement leur guide auquel semblaient d'ailleurs familiers les détails de la forteresse.

Derrière le pont-levis se trouvait une herse en fer, aux barreaux énormes, qui se leva lentement, après un nouveau mot de passe.

Quand ils eurent franchi la dernière voûte, un cri d'admiration leur échappa.

Devant eux s'étendait à perte de vue un cloître immense, composé de galeries circonscrivant un splendide jardin où s'épanouissaient les arbres les plus merveilleux, les fleurs les plus admirables.

Une fraicheur exquise régnait sous ces galeries aux sculptures délicates, et accédant de plain-pied, par des centaines d'ogives, a ce jardin, où s'ébattaient familières des légions d'oiseaux de toute sorte.

On ressentait une telle impression de calme et en même temps de force, de paix et de sécurité, que l'âme extasiée oubliait à l'ardente fièvre de la vie à outrance pour savourer ce repos exquis, cette halte délicieuse au seuil de la fournaise.

Alors quelque chose comme un sourire détendit le masque de bronze du fakir et l'éclaira d'une lueur de sensibilité.

"Tout cela est à vous, Sahib, dit-il en montrant d'un geste large l'immense édifice.

"Autant qu'il vous plaira de l'honorer de votre faveur, vous y vivrez dans la sécurité la plus absolue, car le pouvoir du vice-roi lui-même s'arrête sur le seuil de la Maison-Sainte!

"Des serviteurs de choix y auront pour vous des soins discrets, zélés et dévoués... vous y recevrez une nouriture succulante... vous y trouverai tous les raffinements de confort si chérs aux Européens, et toute sorte de distractions qui vous rendront la vie facile...

"Je suis heureux et fière d'avoir rempli ma mission et conduit, dans l'inviolable asile des pundits, l'illustre ami des "deux fois né!"

—Et moi fakir, répondit avec son incomparable dignité le capitaine, je te remercie pour ton dévouement:

"Tu as été l'homme du devoir, de la fidélité, de l'intelligence et et du cœur...

"Merci encore!

"Et que ceux auquels je dois comme à toi le salut des miens reçoivent aussi le témoignages de ma reconnaissance."

Emu, transfiguré, méconnaissable, cet homme étrange, ce fanatique instrument de crimes abominables et de dévouements sublimes, se laissa tomber sur les genoux, saisit la main du capitaine, la baisa avec respect et ajouta :

"Ils ont bien voulu m'attacher à ta personne tant que tu seras leur hôte...

"Je reste ton esclave, Sahib... puis je mourrai content, le jour où "leur" main s'appésentira sur moi, porr avoir violé le serment du sang.

"Mais qu'importe!"

Il eut un geste d'insouciance et ajouta :

"Maintenant, permettez moi de vous conduire aux appartements qui vous sont réservés."

Le groupe suivit un des côtés du cloître, dallé de mosaïques, et pénétra dans un vaste pavillon à plusieurs étages, dont les fenêtres donnaient sur les arbres et sur les fleurs du jardin.

(A suivre)

Lettre ouvertre a M. Michener

(Suite de la page 2)

fices ont été bons, je suppose que ce mrrchand suivra la même mathode pour l'année à venir.

N'y aurait-il que la raison suivante je ne voterais pas encore libéral. Repudiez donc. M. Michener. la bande payée par l'honorable ministre des travaux publics à Ottawa dans le but d'intimider les électeurs de l,Alberta. N'allez pas faire perdre à l'étranger le bon crédit des habitants de notre province.

Déguisés en inspecteurs de homestead et en certains cas en policiers du Dominion, les agents de "Bob" sont à envahir notre province, Pour qui donc nous prenez-vous nous cultivateurs? Des gens dont on achète les convictions? Nous avons plus de fierté d'âme que vous croyez Encore une fois répudiez la bande de "Bob" et sachez que vous ne créerez pas de nouvelles convictions chez les fermiers albertains avec quelques dollars ou des menaces.

Voila quelques raisons qui me font voter libéral et je ne suis pas le seul qui pense ainsi. Encore une fois. je sais que mon opinion qui est celle des fermiers en générale, ne vous sera d'aucune utilité comme programme dans cette présente lutte. Mais nous aurons d'autres élections et plut au ciel que d'ici là vous veniez en contact avec les classes laborieuses et que le soleil murisse nos moissons au moins quatre fois.

Votre, etc...

GUSTAVE BRETON

AVIS

Je certifie par les présentes que les noms et adresses des agents officiels des condidats mis en nomination pour la division électorale de St-Albert sont comme suit :

Pour Lucien Boudreau : Michael Hogan, St-Albert.

Pour Hector L. Landry : Joseph A. Piquette, St-Albert.

PHILIAS GAUDETTE,

Officier Rapporteur.

CARTES PROFESSIONNELLES

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

JULES LECERF, REPRESENTANT A EDMONTON

PRIX DE L'ABONNEMENT.

CANADA	$1.00	par an
ETATS-UNIS	$1.50	" "
EUROPE	$2.00	" "

CONVENTION LIBERALE A BROSSEAU

(Suite de la Première page)

puyé fortement sur le spectacle imposant que présentaient les sentiments d'amitié qui unissent dans le comté de Beaver River les métis, les anglais et les canadiens-français. Seul une politique de progrès et d'avancement peut donner de tels résultats.

Monsieur J. A. McCaffrey, avocat et M. A. L. Hoyle d'Edmonton ont parlé avec éloquence et l'assistance ne leur ménagea point leurs applaudissements.

Le Comité de Vérification après délibération a fait rapport que les commissions des délégués étaient toutes en ordre et légalement rédigéess.

M. P. A. Coutu se leva alors et dans une courte allocution proposa comme candidat libéral pour la division électorale de Beaver River M. Wilfrid Gariévy, Conseiller du Roi de la ville d'Emonton.

Cette proposition, secondée par M. E F. Parish, d'Abilene, qui se fit l'interprète des électeurs anglais du comté, fut adoptée avsc un enthousiasme véritablement édiffant.

Sur les sentiments unanime des délégués et même des électeurs présents M. Wilfrid Gariépy s'avança au milieu des Bravos et des applaudissements de la foule.

Le nouveau Conseillerdu Roi avant démontré les responsabilités d'un candidat fût un exposé clair et détaillé de la politique en laquelle les électeurs de Beaver River ont témoigné leur attachement et leur confiance.

"J'accepte d'être votre candidat, a dit M. Gariépy, au milieu d'une chaleureuse ovation, mais je compte sur vous tous et sur chacun des électeurs de cette belle division électorale pour mener à bien la lutte que nous allons entreprendre. Le drapeau que je porterai sera le vôtre et grâce à l'énergie que nous déploierons tous, il marchera à une victoire assurée,,,

Les applaudissements n'ont pas été ménagés ; à l'orateur qui s'exvrime avec une chaleur vraiement communicative. M. Gariépy est certainement un de nos meilleurs orateurs d'Alberta et il est incontestable qu'il fera honneur à ses électeurs.

Deux motions de confiance ont été adoptées avec unanimité. L'une en faveur de la politique de Sir Wiifrid Laurier, tant sur la question de la réciprocité que la situation prise par le parti libéral sur la question de la marine. L'autre a été adoptée en faveur de l'hon. A. L. Sifton et de son administration toute de progrès et de prospérité pour les citoyens de not.e belle Province d'Alberta.

On a jeté anssi les bases d'une association libérale dans le compté de Beaveè River. Cette association par son esprit d'union et de patriotisme ne pourra qu'apporter beaucoup de bien à ses membres et à toute la population de cette nouvelle division électorale.

On a procédé aux élections et les électeurs suivants ont été nommés avec unanimité de seetiment :

Patrons: Sir Oilfrid Laurier et L'Honorable A. L. Sifton.

Président Honoraire Wilfrid Gariépy.

Prérident Ernest Chartrand.

Vice-Présidenst: Edmond Brosseau, C. W. Smith, Jos. Cardinal.

Membres exécutiss:

Brosseau: P. A. Coutu, Lafond: Borommee Lafond, Doucette: Euloge Gaboury, Ashmont: W. Strutt, Abilene: E. F. Parish, Lac St. Vincent: Léonce Langevin, Thérien: Boisvert, Dallaire: Octave Coté, Boyne Lake: Harry Good, Britania: Fred Coykendall, Plamondonville: Jos. Plamondon, Grandin: Peter Minnie, Lac Labiche: Augustin Ladouceur.

Le compté de Beaver River sera désormais connu pour l'union qui existe parmi sa population.

LE CANADA ET LA MARINE

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(Suite)

Cuba ne conclura pas avec l'étranger de traité qui tendrait à mettre en péril l'indépendance de l'Ile ou une parcelle de cette indépendance; aucun emprunt ne pourra être effectué à moins qu'un excédent de recettes ne soit disponible pour acquitter l,intérêt de ces obligations; les Etats-Unis peuvent se mêler de protéger l'indépendance de Cuba ou la vie et les biens de ces citoyens; les actes de l'administration militaire des Etats-Unis à Cuba depuis 1898 sont admis comme solides; des mesures sanitaires convenables doivent être prises pour protéger la saneé publique dans l'Ile; la question de la propriéte de l'Ile des Pins sera étudié plus tard; des dépots de charbons seront vendus ou loués aux Etats-Unis, en des endroits qui suront choisis plus tard.

Cela démontre les sacrifices de son nouveau pouvoir souverain que Cuba a dû faire à la doctrine Nunroe. Nous devons contribuer non seulement à la défense de notre littoral, mais à la défense de tout l,empire. Nous ne saurions nous défendre qu'avec le concours de la métropole.

LES EXIGENCES DE L'HEURE ACTUELLE.

Je reviens à la question que je posais tantôt au sujet de l'état de choses que révèle le mémoire de l'amirauté. Souffrez que je me répète. Par suite des armements qui se poursuivent en Europe, l'Angleterre a été obligée d'augmenter le nombre de vaisseaux sur lesquelles elle compte pour sa propre défense en diminuant ses forces navales dans les mers éloignées. Uoslà la situation, et quel est le remède, demanderai-je de nouveau? A mon humble avis, voici le remède. Dans les mers éloignées ou les pays lointains — en Australie, au Canada ou ailleurs— partout où on a enlevé un vaisseau anglais pour permettre de concentrer la flotte dans les eaux européennes, ce vaisseau devrait être rtmp'acé par un autre vaisseau, construit, entretenu, gréé et pourvu d'un équipage par la jeune nation directement intéressée. Si les jeunes nations de l'empire entreprennent de gréer des vaisseaux et de les pourvoir d'un équipage pour surveiller les mers éloignés, la concentration sera facile dans les les eaux européennes, et l'amirauté anglaise connaît les eaux qu'elle doit défendre.

C'est là la politique de l,Australie qui devrait être la politique du Canada. J'insiste encore une fois sur ce que déclare le mémoire: les circonstances ne sont pas critiques; il n'y a aucun danger immédiat, aucune menace de danger. Si les circonstances étaient critiques, si l,Angleterre était en danger — non, je ne dirai point cela; mais si elle était aux prises avec une ou deux grandes puissances d'Europe — mon très honorable ami pourrait venir nous demander, non pas $33,000,000, mais deux, trois ou quatre fois cette somme. Nous mettrions toutes les resources du Canada à la disposition de l'Angleterre et il n'y aurait pas une seule voix discordante.

LES DEUX PARTIS APPROUVAIENT LA CREATION D'UN SERVICE NAVAL CANADIEN.

Cependant, nous ne sommes pas en présence d'une telle situation, L'état de choses qui règne aujourd'hui est simplement celui que je décrivait tantôt. La mémoire que l,honorable premier ministre nous a soumis l'autre jour ne nous révèle aucun fait que uous ignorions. Nous en connaissons tous les faits et tous les chiffres. Je le répète, nous avons discuté, il y a quatre ans, tous les frais et tous les chiffres de ce mémoire. Nous les avons discutés au mois de mars 1909, et d'un commun accord. nous en somme venus à la conclusion que le meilleur moyen de venir en aide à l,Angleterre, de faire notre devoir, c'était de créer une flotte canadienne, et non pas d'offrir une somme d'argent.

(A suivre)

SUCCESSION C. G. McLEOD

Des soumissions seront reçues jusqu'au 15 mai 1913, (ce jour étant inclus) pour l'achat des propriétés ainsi décrites:

Le quart nord ouest de la section 10 et le quart nord-est de la section 16, les deux dans le Township 56, Range 24 à l'ouest du quatrième méridien, le tout avec une bonne maison et une grainerie situées sur le quart sud ouest de la section 15. 320 acres cloturés et de la bonne eau.

Les conditions sont du comptant et l'acheteur devra assumer une hypothèque pour $3000.00.

Un cheque accepté de 10 p. c. sur l'achat devra accompagner toute soumission, et la balance du comptant sera payable dans l'espace de 14 jours à partir du jour où la soumission sera acceptée.

La plus haute soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Toutes les soumissions devront être marquées "soumissions" à l'angle gauche et supérieur de chaque enveloppe et adressées à

NATIONAL TRUST CO., Limited
Edmonton, Alberta

DANS ST-ALBERT

A en juger par les assemblées politiques tenues dans les diffirents endroits du comté, ce n'est plus pour M. Boudreau, candidat du gouvernement, qu'une question de majorité. Il ne peut en être autrement. L'œuvre du gouvernement Sifton et le dévonement inlasable du député sortant de charge ne peuvent être qu'appréciés à sa juste valeur.

Les électeurs du comté aussi sont quelques peu désapointés du programme conservaieur. Après chaque assemblée on entend à peu près partout ces remarques: "Ces conservateurs, ils ne fout que critiquer; et jamais de sugessions sérieuses pour le bien être de la Province ou même du comté."

C'est la certe une juste observation.

On parlait dans les commemcements de la campagne de libéraux dissidents. Mais il est bien difficile de le faire surtout quand on se rappelle ce que le parti a fait depuis 1896. Les anciens se souviennent de son œuvre. Et ils se rappelient aussi que depuis 1905, date de la création en provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ce sont ies libéreux qui ont fait aller notre province de l'avant.

Quand on sait qu'un parti a tant travaillé pour la prospérité de ce coin de terre où nous vivons-aurions-nous mille raisons de ne pas le faire, il est difficile de ne pas voter pour ses convictions. A ce moment suprême de la lute que notre devise, Canadiens-Français, soit: "Oublions nos différends. Unissons-nous.

Les convictions avant tout.

Electeurs de St. Albert, électeurs de la Province, serrons nos rangs près de la hampe du glorieux drapeau libéral.

A la demande de M. Boudreau nous publions la lettre suivante:

Brosseau. 5 avril, 1913

M. Lucien Boudreau, M.P.P.
Morinville, Alberta.

Cher M. Boudreau,

Comme vous le savez je suis candidat libéral à Beaper River. Il me sera impossible de retourner à Edmonton avant la votation qui se fera le17 courant. Je tiens cependant à détruire les fausses impressions nées de certaines rumeurs. On me dit même qu'il se fait de la cabale contre vous avec l'appui de mon nom. Je tiens à déclarer qu'il y a union parfaite parmi les Libéraux et je vous autorise à demander en mon nom à mes amis personnels dans votre Comté de supporter le candidat libéral régulier de la convention dans votre personne.

Bien à vous.

WILFRID GARIÉPY

NOUVELLES LOCALES

Mr. Macklenberg, Opticien de renom d'Edmonton sera de passage dans la région et séjournera une journée aux places suivantes: St. Albert Drug Store le 12 avril, Morinville Hotel le 14. et Rivière Qui Barre le 16, Farmers Hotel.

Mr. Macklenberg, parle le Français, l'Allemand et l'Anglais.

M. Rodolphe Gouin de Ferrydale nous est revenu de la Province de Québec, après un séjour de quelques mois. Il est de notre devoir de féliciter notre ami des résultat de son voyage: une gentille compagne pour la vie.

Bienvenue, Madame. Vous trouverez ici un autre Québec avec en plus un sol où poussent les blés grands comme des hommes grands.

On annonce que M. J D. Hamiltont, gérant de la Banque Royale à Morinville serait transféré à un poste plus important avec la même banque.

M. Jules LeCerf d'Edmonton; était de passage parmi nous cette semaine.

L'enfant de M. et Mme. J. A. Nantel a été baptisée sous les noms de Marie, Lucienne. Ernestine.

Parrain et Marraine Mr. et Mme Alexandre Orsali. Montréal, P. Q.

Marche d'Edmonton

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7
Seconde qualité et plus pesants	6 ½
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus.	6½ 7
Bon Bœuf gras de 1000 livres	5¾
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	5 ½
Qualité médium,	4¾
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus,	5¼ à 5¾
Veau, 150 à 200 lbs,	5¼ à 6
Agneaux la lbs	6c

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	12c.
Poules dressées,	13c.
Dindes, la livre,	19c
Oies, lbs	11.
Canards "	17.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre, de crèmerie,	4
Œufs frais, la douzaine,	45cts
Mil, à la tonne	$18 à $20
Foin de hauteur,	$13 à $15

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	65.c à 75.c
Avoine, le minot,	32 cents.
Orge, le minot	34 cents.